FORMATION EN PRÉSENTIEL

FORMATION INITIALE EN SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL POUR LES MEMBRES TITULAIRES ET SUPPLÉANTS, DU CSE ET DE LA CSSCT.

Dernière mise à jour le 20/07/2026.

OBJECTIF

Formation réglementaire dont l'objectif est de développer les compétences en prévention, santé, sécurité et conditions de travail des membres élus du CSE. Une approche pluridisciplinaire et pratique qui prend en compte les risques spécifiques de votre entreprise ou de votre l'établissement.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Connaître les droits, les devoirs et les obligations des membres du CSE
- Devenir acteur de la démarche de prévention de l'entreprise en proposant et conduisant des actions d'amélioration
- Définir les missions et les prérogatives en santé, sécurité et conditions de travail des membres du CSE
- S'approprier les méthodes nécessaires d'aide à l'évaluation des risques professionnels
- S'approprier les méthodes nécessaires l'analyse des accidents du travail ou des maladies professionnelles

Tarif	**nous consulter**
Réf.	**Prev14**
Contact	0297611182 contact@poleformation.bzh https://www.poleformation.bzh/

PUBLIC CONCERNÉ

Membres élus du CSE titulaires ou suppléants ; Référent harcèlement; Salarié déclaré compétent en prévention (SDC) après avis du CSE

PRÉ-REQUIS

- Etre élu membre du CSE Article L2315-18
- Salarié déclaré compétent en prévention (SDC) conformément à l'article L4644-1 du code du travail

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Présentiel

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Salle équipée / études et analyses de postes de travail

Niveau	Modalité	Effectif par session	Durée
Autres formations professionnelles continues	**Présentiel**	**4 mini > 10 maxi**	**35 heures / 5 jour(s)**

Des aménagements pédagogiques et organisationnels peuvent être mis en place, en fonction des besoins exprimés, afin de garantir l'accessibilité de la formation à tous.

PROGRAMME

Réglementation et responsabilités

- Cadre juridique, composition, missions et fonctionnement
- Prérogatives du CSE
- Les relations du CSE (externes et internes)

Santé - sécurité

- Les valeurs essentielles de la prévention
- Les bonnes pratiques en prévention
- Les principes généraux de la prévention
- Les risques de l'entreprise
- Le danger, le risque, la situation dangereuse
- La situation du danger grave et imminent
- Accidents du travail et maladies professionnelles (AT/MP)
- Coûts directs et indirects des AT/MP, Indicateurs (ITF, TG…)
- L'EVRP et le DUERP : Actualisation ou mise en place de document unique
- Méthode d'analyse des accidents par l'arbre des causes

Les conditions de travail
Le poste de travail, les installations classées, la pénibilité, l'accessibilité aux emplois, le handicap, les femmes enceintes, le harcèlement, l'intérim, les interventions extérieures…

Étude de cas :

- Évaluation des risques, visite et audit sécurité, analyse de situations de travail
- Réalisation du document de synthèse
- Préparation et animation des réunions
- Méthodes d'implication des acteurs de la prévention
- Méthodes et outils de communication pour l'amélioration de la sécurité

Travaux intersession si la formation est dispensée en 2 sessions.

Bilan de la formation

LES PLUS

Les analyses réalisées en amont de la formation dans l'entreprise permettent aux apprenants d'initier des propositions d'améliorations en relation avec leurs problématiques quotidiennes.

INTERVENANT(S)	ÉVALUATION	ATTRIBUTION FINALE
Formateur agréé DREETS	Tests théorique et pratique	Attestation de formation

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 48 mois, l'apprenant doit suivre une session de Maintien et actualisation des compétences formation en santé, sécurité et conditions de travail pour les membres titulaires et suppléants du CSE